

1760, 4 juillet - Inventaire de succession d'Augustin Pacquet, cabaretier

- Personnes citées dans l'inventaire

- la femme, Elisabeth de lalevée
- le fils, Antoine Pacquet fils mineur
- le tuteur, George Pacquet, laboureur [sans doute frère du défunt]
- le curateur, François Lalevée, cabaretier demeurant au assoudange [Azoudange]
- biens estimés par Jacques ficques et Jean Nicolas Robert « tous deux habitant demeurant audit hesse »
- François Michet, « Tabellion et greffier de la terre et Seigneurie de hesse »

- (estimation faite en livres [#] et sols / 1# = 20 sols)

Inventaire fait par moy François Michet, Tabellion et greffier de la terre et Seigneurie de hesse et dependances, des biens meubles et immeubles dependant de la communauté et succession de deffunt Augustin Pacquet vivant cabaretier demeurant audit hesse avec Elisabeth de lalevée sa veuve, icelle demeurant audit hesse, a la requette de George Pacquet laboureur demeurant audit lieu, et de François Lalevée cabaretier demeurant au assoudange tuteur et curateur etabli a Antoine Pacquet fils mineur procréé du mariage d'entre ledit deffunt Augustin Pacquet et laditte Elisabeth delalevée par proces verbal du jour d'hier, le tout en presence de laditte veuve et dudit tuteur et curateur, et le tout sous la juger et estimation de Jacques ficques et Jean Nicolas Robert tous deux habitant demeurant audit hesse, lesquels pour cet effet ont preté le serment (...)

Ce jourd'huy deuxieme Juillet mil sept cent soixante, huit heures du matin
Savoir

Dans le poele une armoire bois de poirier a deux volant fermant a clef estimé à seize livres	16#
huit toyes de lit toile de chanvre usé, le tout estimé	16#
onze draps de toile d'etoupe et chanvre	13#.15
six petites toyes de traversin toile de chanvre	3#
vint deux nappes tant petites que moyennes, toile de chanvre et d'etoupe	22#
vingt serviettes toile de chanvre	5#
quatre essuyemains toile d'etoupe fort usé	.8
trois chemises a l'usage d'hommes toile de chanvre fort usé	2#. 5
une autre chemise de toile fine fort usé	2#
une veste et un gillet toile de cotton et une veste de toile de chanvre de lusage d'homme	3#
une paire de bas de cotton et deux (fille?) a lusage d'homme	2#. 5
un bois de lit bois de chene composé d'une paliasse, un plumon, un traversin, un drap, un	

matelas avec son tour de lit et ses vergettes ? fort usées que laditte veuve a déclaré lui appartient de droit comme devant avoir dit cy	20#
une petite balance une roquile? et une demy. avec un petit antonoire de fer blanc	.15
une petite table bois de chêne deux petits bans bois de sapin, six vieilles chaises bois de chêne, et une vieille empaillée	4#
vingt livres étain commun en assiettes plats terrines culiers et salieres estimé a dix sols la livre	10#
dix neuf livres de fil de chanvre estimé a dix sols la livre	9 #.10
trois livres et demy de lin estimé a dix sols la livre	1#.15
Dans la chambre a cotté de la cuisine un vieux bois de lit de chêne composé dun vieux matelas, une console, un traversin, avec son tour de tridaine jaune	30#
un autre vieux bois de lit de chêne avec deux plumons, un traversin, une vieille couverte	18#
cinq vieux sacs de toile d'etoupe	1#. 5
un -? toile d'etoupe	.12
une grande table avec deux bans de chêne	3#
un vieu coffre de bois de chêne fermant a clef	3#
Dans la cuisine une petite armoire a deservant	3#
un vieux deservant de bois de chêne et sapin	.15
trois petits chaudron d'airin	6#
une tourtiere, une basinoire, une chaufrette, une passoire, une petite coquotte, un ecumoire, une culiere a pot, une petite fourchette, un grille le tout de fer	2#. 6
une broche et une pelle a rot	1#. 4
quatre pots de fer de foule (le fouille-au-pot est un marmiton), petits et moyens avec leurs couvercles	5#
deux chaudrons de fer petit et moyen	6#
quatre culieres de fer blanc avec dix petites fourchettes de fer	.14
un cuveau de -?, deux baquets et un seau le tout bois de sapin	1#
Dans la cave deux pin? de vin blanc contenant dix mesures -? estimé la mesure à six livres	60#
quatre tonneaux huiles denviron seize mesures fort mediocre	9#
deux vieilles lampes de fer pendante, un chandelier de cuivre	2#.10
six assiettes de fayence trois plats et deux terrines de terre	.6

deux douzaines de gobelets, quatre bouteilles	1#. 4
une tambotte? ou devidoire (le dévidoir sert à mettre le fil en écheveau)	.16
quinze aunes de toilles de chanvre destiné pour une chemise au mineur	6#
une vache fort vieille	24#
un jeune porc de l'age denviron quatre mois	4#
un crochet a fumier, un hayoy? et un marlin (sans doute un merlin, sorte de cognée)	1#
Or et argent a déclaré n'en point avoir	
Titres en papier Biens immeubles, un contrat d'aquisitions fait par ledit defunt et Jean baptiste pacquet son frere chacun pour moitié, d'une maison et jardin attenant, sise a hesse, d'une part Jean gerard, dautre le chemin, le devant sur la rue communal et par le derrier sur le chemin, ledit contrat passé le 27 may 1754	
Dettes actives a déclaré n'en point avoir	
Dettes passives a déclaré n'en point avoir	
A la campagne Il sy trouve un journal de terre de location emblavé de bled Plus deux jours de location ensemené d'avoine	